



RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de Région Académique
A l'Information et à l'Orientation

Direction de Région Académique
A l'Information et à l'Orientation

Affaire suivie par :

Michael DECOOL

DRAIO

☎ 04.67.91.47.95

ce.draio@region-academique-occitanie.fr

Montpellier,

23 MAI 2024

Rectorat

31 rue de l'Université

CS 39004

34064 Montpellier

cedex 2

**Madame la rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités**

Vu le code de l'éducation, en son article L612-3

ARRÊTÉ :

Article 1 : Il est institué pour la campagne d'admission post-bac 2024, gérée à travers l'outil Parcoursup, un objectif chiffré d'admission des bacheliers technologiques dans les instituts universitaires de technologie de la région académique Occitanie.

Article 2 : Cet objectif d'admission est précisé, pour chaque spécialité d'IUT, dans le tableau présenté en annexe. Il est poursuivi dans la seule limite des viviers de candidats par type de baccalauréat et arrêté en concertation avec les directeurs des IUT.

Article 3 : Les secrétaires généraux des académies de Toulouse et Montpellier sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Occitanie.

La rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

Sophie Béjean